

01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Nous avons le quorum, la séance est ouverte. Thierry MORTON est secrétaire de séance. Y a-t-il des remarques concernant le compte rendu du dernier conseil municipal ? Je n'en vois pas... ah si Monsieur MOUGIN !

M. Philippe MOUGIN : Bonjour Monsieur le Maire, merci. J'aurais juste une remarque sur le précédent Conseil Municipal, pas sur le compte rendu justement, sur l'ensemble, il serait souhaitable... non mais ça ne concerne pas le fond mais la forme, j'en ai pour deux minutes...

M. LE MAIRE : Si c'est quelque chose qui est dans le compte rendu...

M. Philippe MOUGIN : Cela en fait partie Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Si c'est quelque chose qui est dans le compte rendu et qui ne vous convient pas j'accepte votre intervention, si ce n'est pas sur le compte rendu je ne vous donne pas la parole.

M. Philippe MOUGIN : Non c'est juste pour vous demander de temps en temps de ne pas accélérer la cadence pour que vous puissiez voir les mains levées.

M. LE MAIRE : D'accord, il me semble que je les vois mais j'y serai attentif.

M. Philippe MOUGIN : Voilà.

M. LE MAIRE : Donc je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à l'occasion de ce Conseil Municipal. Comme à chaque fois j'espère que ce Conseil se passera bien, dans le respect des uns et des autres pour ne pas donner du grain à moudre à toutes celles et à tous ceux, et ils sont assez nombreux, qui disent qu'ils veulent se détourner de la politique et qu'en fait l'engagement des élus locaux n'a de sens que pour les politiciens. Je pense que dans tous les bords il y a des gens qui veulent s'engager dans le sens noble du mot, à savoir au service de la cité.

C'est d'ailleurs ce qui guidait Jean MILLE. Jean MILLE est un ancien Conseiller Municipal que beaucoup d'entre vous ont connu. C'était une figure de la vie bisontine, c'était un homme engagé qui est un modèle pour beaucoup d'entre nous, qui a formé comme professeur de maths des générations d'enfants, entre autres de Montrapon, entre autres un qui siège ici qui s'appelle Abdel GHEZALI et qui avait beaucoup d'affection pour Jean MILLE parce qu'il lui a aussi beaucoup appris. Jean MILLE nous a quittés récemment et je voudrais lui rendre hommage ce soir en ouvrant ce Conseil comme je veux aussi m'adresser ce soir au fils, au mari et à la famille de Lucia QUERY, une de nos collègues secrétaire au Service des Relations Internationales qui nous a quittés également récemment et pour qui nous avons beaucoup de pensées. Je vous demande donc d'observer une minute de silence pour ces deux personnes disparues.

Minute de silence.

M. LE MAIRE : Je vous remercie.

Donc sans transition, je le disais, ce Conseil Municipal est très riche, quantitativement et qualitativement si j'ose dire, car il y a un nombre de sujets, comme le premier rapport par exemple, qui sont d'une très grande importance stratégique. J'espère que les échanges seront à la hauteur.

Mais avant d'entamer cet ordre du jour très dense, je veux respecter mon engagement pris devant vous, à savoir vous donner ma décision au sujet de la question de l'armement de la police municipale, puisque vous savez qu'il s'agit d'une décision du Maire que j'ai prise, après avoir beaucoup réfléchi en mon âme et conscience et je viens d'ailleurs de rencontrer il y a un instant les syndicats de la maison pour leur expliquer et les informer de la décision que j'allais donner ce soir au Conseil Municipal.

Il s'agit là, vous le savez, concernant l'armement de la Police Municipale, d'un sujet qui est complexe, difficile et qui nous engage à réfléchir sur différents questionnements liés aux responsabilités individuelle et collective, à la nature des missions de la collectivité et de l'Etat, à la vision de la société que l'on défend et à son évolution. Voilà des interrogations qui ont alimenté pendant deux mois et même un peu plus ma réflexion personnelle. J'ai voulu prendre le temps de l'analyse, du recul et de la consultation car ce sont des décisions graves que l'on ne prend pas dans la précipitation. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à recevoir tous les syndicats et les groupes politiques pour écouter leurs arguments et je salue d'ailleurs le sens des responsabilités de mes interlocuteurs qui ont exprimé, globalement, leur avis, je crois avec objectivité en avançant des arguments construits. Tous ont donc fait preuve de responsabilité et tous ont convenu de la difficulté de cette question. Il n'y a pas de bon choix ou de mauvais choix dans ce type de problématique et personne ne peut se targuer d'avoir «la» solution.

C'est la raison pour laquelle j'ai fait ce choix en conscience, avec comme élément essentiel de réflexion la protection des policiers, la protection de nos agents municipaux confrontés souvent à des situations difficiles, voire dangereuses qui nécessitent une adaptation des moyens et pour autant celle-ci doit pouvoir s'établir en lien étroit avec leurs missions, les missions de la Police Municipale, et leur responsabilité en cas d'engagement. Vous savez que l'engagement d'une arme est très codifié et répond à des règles très précises et là encore l'équilibre n'est pas simple à trouver.

J'ai pour cela décidé d'équiper la police municipale de deux matériels qui permettent d'apporter une réponse graduée et adaptée aux situations auxquelles ils peuvent être le plus fréquemment confrontés. Ils seront donc dotés de deux matériels complémentaires : des bâtons télescopiques de défense et des pistolets à impulsion électrique plus connus sous le nom de taser.

J'ai pris cette mesure en conscience et en responsabilité pour apporter des moyens de protection à nos agents, pour leur donner les moyens de le faire de manière strictement adaptée aux situations, et pour optimiser leur éventuel désengagement si nécessaire lors de situations risquées.

J'ai aussi opté pour ces matériels car je n'ai pas voulu aller jusqu'au moyen ultime, celui de l'arme à feu, pour plusieurs raisons. Tout d'abord je ne veux pas dévier et c'est très important, nos policiers de leurs missions. Je veux que la Police Municipale reste la Police Municipale et elle n'a pas vocation à remplacer la Police Nationale. Il y a le rôle régalien de l'Etat qui doit être d'assurer le respect des lois de la République, c'est le rôle de la Police de l'Etat, payé par la Collectivité Nationale et la Police Municipale c'est autre chose. Je rappelle d'ailleurs qu'il y a toujours un certain nombre de villes -fort peu d'ailleurs- qui n'ont pas de Police Municipale et où il y a seulement une Police Nationale, ce qui n'est pas le cas ici donc à Besançon. Je ne crois pas au mélange des genres entre les forces de Police qui doivent agir en complémentarité mais pas en substitution ; je m'en suis d'ailleurs entretenu avec les responsables de la Police de notre Ville, de notre Département et nous avons d'ailleurs convenu qu'un certain nombre des missions, le soir, la nuit, dans les quartiers n'étaient pas des missions de la responsabilité de la Police Municipale mais des responsabilités de la Police Nationale.

Donc c'est la décision que j'ai prise parce que je ne crois pas en une société qui dérive continuellement vers des solutions plus radicales. On peut s'interroger, en effet, notamment sur un risque de surenchère : après l'arme à feu, quelle spirale voulons-nous alimenter ? Quoi faire après ? Donc ces moyens intermédiaires seront utilisés dans le cadre strict de formation. Je viens encore de redire au directeur de la Police Municipale Franck DESGEORGES et à son chef, le Commandant SIMAO que j'insistais sur la formation, une formation préalable à l'utilisation de ces armes car il s'agit d'armes et des conditions d'emploi particulières très très encadrées.

Le déploiement se fera selon un calendrier serré :

- fin juin 2015, donc ces jours-ci on va transmettre la demande au Préfet pour ces deux types d'armes puisque c'est lui qui devra nous autoriser,

- en juillet 2015, nous lancerons l'acquisition des bâtons de défense et des taser,

- et en septembre 2015, il y aura une mise en place tout d'abord de tests psychologiques pour l'autorisation de port du taser et l'aménagement des locaux de la Police Municipale pour les sécuriser avant d'accueillir ces nouveaux armements.

Je précise d'ailleurs que les taser, pistolets à impulsion électrique que nous allons acheter, sont des pistolets de dernière génération qui corrigent un certain nombre de dysfonctionnements qui avaient pu être remarqués sur la précédente version et nous achèterons donc la version la plus élaborée. Voilà où nous en sommes aujourd'hui et je tenais à vous faire état de ma réflexion et de ce qui m'avait engagé à prendre personnellement cette responsabilité très lourde, très très lourde, que j'ai prise, je vous le disais, en mon âme et conscience.

M. Jacques GROSPERRIN : Monsieur le Maire, tout d'abord merci d'avoir engagé le dialogue sur une problématique qui est importante sur Besançon et merci d'avoir reçu les différents groupes il y a quelques semaines «sans tambour ni trompette», on l'avait fait de manière très discrète et vous souhaitiez que ça le soit et je crois que c'est important parce que c'est un sujet qui concerne tous les Bisontins et c'est un sujet grave. Je suis ravi de vous entendre dire que la société a quelque part changé et c'est vrai que les difficultés sont de plus en plus importantes. Je crois que chacun autour de ce Conseil Municipal montrera et acceptera que nous ne sommes plus dans le déni, nous ne sommes plus dans le déni de ce qui se passe et c'est important de le dire. Et les multiples événements récents à Besançon vous ont fait réagir et vraiment nous sommes ravis que vous ayez entendu notre message, que nous avons évoqué tout de même au moment des municipales, qui était cet armement qui est un armement moyen, mesuré mais qui permettra surtout de formuler un programme intéressant. J'ai différents types de questions, la question cela pourrait être aussi : combien de tasers ? Peut-être que les choses ne sont peut-être pas assez avancées à ce jour...

M. LE MAIRE : Je peux vous donner les chiffres.

M. Jacques GROSPERRIN : ...est-ce que ça sera par agent ou également par équipe qui sortira sur le terrain ? En tout cas j'ai confiance en la Police Municipale, je suis persuadé qu'elle sera complémentaire de la Police Nationale même si les missions ne sont pas tout à fait, c'est vrai, les mêmes. Je crois qu'il est important qu'il y ait cette coordination qui s'exécute de manière encore plus importante, encore plus proche entre les deux polices. J'ai confiance en elle parce que je suis persuadé que Besançon réussira. Je crois que les Bisontins méritent justement une ville apaisée et sécurisée et les Policiers Municipaux sauront en tout cas y contribuer, merci.

M. LE MAIRE : Je vous remercie. Je souhaite aussi une ville apaisée et sécurisée, c'est la responsabilité du Maire de faire en sorte que l'on puisse vivre paisiblement, sereinement dans sa ville et pour moi c'est un combat permanent. Je peux dire que nous allons acheter 25 tasers, c'est-à-dire que les tasers ça sera par équipe de deux, par binôme ; il y a toujours un policier qui porte le taser et un autre qui l'accompagne pour pouvoir éventuellement immobiliser la personne ou éventuellement porter secours. Il y aura aussi 55 bâtons de défense. Il y aura une formation de 24 heures, c'est une formation très importante pour l'utilisation du taser, et de quelques heures pour l'utilisation du bâton de défense. Le coût global de l'opération qui n'était pas prévu sur le budget mais ça nous paraît être une nécessité, c'est environ 100 000 € globalement pour que vous ayez une idée de ce que cela peut représenter.

M. Thibaut BIZE : Je pense que personne ne peut dire ici qu'on ne veut pas d'une ville apaisée et calme comme tout le monde le dit, nous voulons aller dans ce sens-là. Pour autant, on ne pense pas que l'armement avec des pistolets électriques soit une solution pour pouvoir y remédier, pour plusieurs raisons. C'est une arme qui quand même peut être létale dans certains cas et dont les conditions d'utilisation sont très restreintes et même controversées. D'autre part on pense également qu'aller vers l'armement progressif de la Police Municipale c'est aussi avoir une dérive progressive du rôle de la Police Municipale vers le rôle de la Police Nationale. Or nous pensons que justement il faut préserver ce rôle de proximité que doit avoir la Police Nationale, à l'échelle nationale on a déjà pu voir à l'époque quand il y avait encore les polices de proximité qu'elles étaient les plus efficaces et donc voilà pour dire que nous ne sommes pas favorables. Pour autant nous sommes quand même favorables à l'équipement de bâtons télescopiques qui permet de faciliter et d'améliorer les conditions de travail des policiers municipaux.

M. LE MAIRE : Merci Thibaut, je ne sais pas, tu n'as pas été très attentif mais j'ai dit et je répète qu'effectivement il ne faut surtout pas confondre le rôle de la Police Municipale et de la Police Nationale et qu'il ne faut surtout pas que les missions de la Police Municipale dérivent et qu'elles viennent remplacer celles de la Police Nationale. C'est pour cela d'ailleurs que j'ai accueilli avec beaucoup de satisfaction la venue de 12 emplois nouveaux de police. Contrairement à ce que j'ai pu lire dans la presse, ce n'est pas une opération de poudre aux yeux, je me le suis fait confirmer par le Directeur de la Police ce matin et par M. le Préfet, c'est bien 12 postes nets supplémentaires qui viennent à Besançon + la création d'une unité de défense et d'intervention, une UDI et des matériels supplémentaires. Le Ministre de l'Intérieur m'a dit que c'était un premier pas et qu'il renforcerait la présence de la Police, ce qui est quand même un élément nouveau et que je veux saluer, même si bien sûr on veut toujours demander plus. C'est depuis 2002 la première fois que l'on reçoit des effectifs de policiers supplémentaires. Auparavant les effectifs dont on parlait étaient ceux qui n'étaient pas remplacés. Je suis satisfait que cette promesse ait été tenue, c'est une période difficile et je continuerai à demander à ce que l'on renforce nos effectifs de Police Nationale car, comme le disait Thibaut BIZE, il ne faut pas confondre les missions mais faire en sorte que nous soyons complémentaires, c'est d'ailleurs le sens de la convention Police Municipale - Police Nationale que nous avons signée avec M. le Préfet aux 408 il y a quinze jours lorsque le Ministre est venu.

M. Philippe MOUGIN : Tout d'abord merci d'avoir reçu tous les présidents de groupe aux fins de discuter du sujet qui est grave, il est vrai, vous avez raison. Malgré tout il y a une question que je me pose, sur le terrain, en cas de difficultés même s'il y a le rôle régalien de l'Etat et de la Police Nationale, lorsqu'un policier municipal sera en mauvaise posture le rôle régalien de l'Etat et de la Police Nationale sera bien loin. Je pense que vous êtes de mon avis sur le fond. Par contre votre décision m'étonne parce que je crois savoir que les syndicats étaient pour l'armement des policiers municipaux...

M. LE MAIRE : Pas tous !

M. Philippe MOUGIN : ...pas tous mais en grande majorité. Les policiers municipaux étaient en grande majorité pour et de surcroît la population à plus de 75 % selon des sondages locaux, donc c'est étonnant que l'on ne suive pas l'avis aussi des Bisontins encore une fois. Je respecte votre décision, vous êtes le Maire de la Ville et pour conclure j'espère que nous n'aurons pas à regretter cette décision, en tout cas pour nos policiers municipaux.

M. LE MAIRE : Monsieur MOUGIN, est-ce que je peux vous demander à quel sondage vous faites allusion car je n'ai pas entendu parler de ce sondage ?

M. Philippe MOUGIN : C'est un sondage sur «macommune.info», sur environ 1 000 ou 1 200 personnes.

M. LE MAIRE : Alors vous savez, s'il y a une chose à laquelle je ne crois pas, ce sont les sondages par internet. Les sondages pour moi ce sont les sondages représentatifs qu'on fait avec un organisme de sondage. On interroge tous les ans les personnes, toutes les catégories, toutes les professions, par tranche d'âge et de quartier. Alors par internet moi je vais vous faire des pétitions avec 3 000 signatures, il suffit d'envoyer cela à un réseau d'amis et vous avez des sondages par internet. Non, 75 %, je pense que ce chiffre ne correspond pas à la réalité, il y a ceux qui sont contre, enfin pour l'armement qui ont répondu et cela ne correspond absolument pas à la réalité des choses donc pour moi un sondage c'est fait selon des principes très précis. Un sondage sur «ma commune.info» n'est pas pour moi un sondage qui soit révélateur de quoi que ce soit, 1 200 personnes ont répondu...

M. Philippe MOUGIN : Alors justement il aurait peut-être été judicieux d'en faire un auprès de la population.

M. LE MAIRE : Mais vous savez Monsieur MOUGIN, je ne gouverne pas par sondage. Je gouverne par fidélité à mes convictions et par le dialogue avec ma majorité et avec l'ensemble du Conseil Municipal. Je sais que vous auriez aimé autre chose, d'ailleurs j'en discutais avec les policiers il y a quelques instants, sur la ville de Nice par exemple, le climat à Nice à mon avis doit être, le climat -pas le temps- l'ambiance doit être au moins aussi chaude qu'à Besançon, je pense même bien plus. La ville est beaucoup plus grande et durant toutes ces dernières années la Police Municipale de Nice a utilisé une fois

le taser et une fois une arme létale, une fois pendant des années et des années. Donc je crois que le taser c'est bien une arme, c'est une arme de dissuasion qui me semble-t-il est un bon compromis.

M. Eric ALAUZET : Monsieur le Maire, vous avez effectivement consulté l'ensemble des groupes politiques mais au bout du compte c'est à vous seul que revient la décision et c'est vrai que ce n'est pas facile pour vous de la prendre, seul, et que le Maire est en responsabilité sur un sujet aussi difficile, lourd de symbole et il faut que chacun mesure la solitude d'un Maire dans ce genre de situation. Mon groupe politique était très partagé ; sur ce sujet on a tous les avis, pour montrer la complexité du sujet. Je pense qu'il serait utile au stade où on en est que, peut-être d'ailleurs à travers l'AMGVF pour laquelle vous êtes vice-président, qu'on ait d'ici un an ou deux, progressivement, des évaluations, des conséquences de ces décisions. C'est un sujet qui est tellement controversé et difficile et pour lequel on a parfois des outrances, alors pas ce soir, mais très souvent le débat public est quand même pas toujours très objectif et je pense que l'on a vraiment besoin au-delà de dire «je suis satisfait ou pas satisfait», de savoir réellement quel est l'impact d'une telle mesure. Donc je pense que, peut-être pas à l'échelle d'une ville, ce n'est pas très facile, mais à l'échelle de plusieurs villes ou à l'échelon national, il serait utile d'avoir une évaluation.

M. LE MAIRE : Oui, on peut le demander. Alors moi je n'ai pas fait de sondages comme ça par internet auprès des Maires, j'en ai parlé à un certain nombre, les avis sont là aussi très différents, à gauche comme à droite d'ailleurs. Même dans la région vous avez vu, il y a des Maires du parti Les Républicains qui s'étaient exprimés, entre autres en Haute-Saône qui étaient contre l'armement, d'autres pour, Belfort c'est le taser, Luxeuil c'est rien, les villes sont différentes... Le Maire de Metz a armé sa Police Municipale avec des armes létales. J'en ai parlé au Maire de Rennes, au Maire de Nantes, ils ne veulent pas d'armement du tout, il y a même des Maires qui m'ont dit «nous, nous n'avons même pas de Police Municipale et c'est la Police Nationale qui fait tout». C'était le cas au Mans mais je crois qu'il va quand même créer une Police Municipale maintenant. Donc les avis sont divergents mais moi je veux bien que dans un an on fasse un petit sondage pour savoir ce qui s'est fait, pourquoi pas ? Mais Eric tu l'as dit, c'est une responsabilité que j'ai prise en mon âme et conscience. L'objectif c'est de sécuriser le travail de nos policiers et faire en sorte qu'ils gardent leur efficacité au service de la population de Besançon. Ça m'a quand même un peu empêché de dormir, c'est une décision délicate à prendre. Vous savez, en plus un sondage coûte entre 15 et 20 000 € et je crois que quand on est Maire ou Président de Conseil Général, qu'on est dans l'exécutif, on doit prendre des décisions. On ne gouverne pas la Ville par sondage ni au Café du Commerce -c'est une image, ça n'a rien à voir avec la Brasserie du Commerce ici bien entendu-. Voilà donc la communication que je voulais vous faire».